

# Kenya : rabais de l'Age de consentement de relation sexuel à 16 ans

L'Age de consentement des relations sexuels qui au départ était de 18 ans passera désormais à 16 ans

Trois

juges de haut rang au Kenya ont proposé d'abaisser l'âge du consentement des relations sexuelles de 18 ans à 16 ans, selon le journal local The Standard.

Le document indique que les trois juges de la Cour d'appel s'opposent aux longues peines d'emprisonnement imposées aux jeunes hommes pour avoir « couché avec des adolescents qui étaient prêts à l'être ou semblaient être des adultes ».

Les juges ont cité un cas où ils ont annulé une peine d'emprisonnement de 15 ans imposée à un homme pour avoir mis enceinte une jeune fille de 17 ans, selon le journal.

Après la relation sexuelle avec la mineur, le jeune homme et le père de la jeune fille se sont mis d'accord sur une dot de 80.000 shillings (790 dollars) en présence du chef de quartier après

que la jeune fille se soit enfuie avec l'homme.

Source :  
netAfrique

Yasmine Traoré